SOCIETE COOPERATIVE D'APPROVISIONNEMENT DE L'ILE DE FRANCE – SCADIF

Société Anonyme Coopérative de Commerçants Détaillants à Personnel et Capital Variables
Au capital initial de €.8.689,59
Siège social : 2103 rue Denis Papin
77550 REAU

RCS MELUN 309 214 641

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024 ET TEXTE DE LA RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU JEUDI 19 JUIN 2025

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024, s'élevant à €.15.958,42 en totalité au poste "Autres Réserves".

En conséquence :

- La réserve légale reste fixée à €.13.800,
- Le poste "Autres Réserves" est porté de €.3.092.032,15 à €.3.107.990,57.

Cette résolution est adopté à l'unanimité

SOCIETE COOPERATIVE D'APPROVISIONNEMENT DE L'ILE DE FRANCE – SCADIF

Société Anonyme Coopérative de Commerçants Détaillants à Personnel et Capital Variables
Au capital initial de €.8.689,59
Siège social : 2103 rue Denis Papin
77550 REAU

RCS MELUN 309 214 641

BILAN

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Cette copie conforme

(1) **BILAN - ACTIF** DGFiP N° 2050 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SA SCADIF — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 2103 rue Denis Papin 77550 REAU — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 0 9 2 1 4 6 4 1 0 0 0 3 2 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/12/2024

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
		Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	3 605 271	607 671
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	1 479 260	AQ 176 714	1 302 546
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	2 691 456	AS 2 354 664	336 791
		Autres immobilisations corporelles	AT	12 899 694	AU 7 329 744	5 569 949
		Immobilisations en cours	AV		AW	
		Avances et acomptes	AX		AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
		Autres participations	CU	297 355	CV	297 355
		Créances rattachées à des participations	BB		BC	
		Autres titres immobilisés	BD	9 171 675	BE	9 171 675
		Prêts	BF		BG	
		Autres immobilisations financières*	BH	843 323	BI 18 502	824 821
		TOTAL (II)	BJ	31 595 709	BK 13 484 898	18 110 811
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
		En cours de production de biens	BN		BO	
		En cours de production de services	BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
		Marchandises	BT	53 258 542	BU 83 587	53 174 954
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	4 952 296	BW	4 952 296
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	129 230 921	BY	129 230 921
		Autres créances (3)	BZ	22 267 269	CA	22 267 269
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	3 982 430	CE	3 982 430
		Disponibilités	CF	3 771 703	CG	3 771 703
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	9 209 821	CI	9 209 821
		TOTAL (III)	CJ	226 672 984	CK 83 587	226 589 397
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	258 268 694	1A 13 568 485	244 700 209

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA SCADIF — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 138 000)	DA	138 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	13 800
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	3 092 032
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	15 958
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	3 259 790
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	175 182
	Provisions pour charges	DQ	300 000
	TOTAL (III)	DR	475 182
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	24 790 306
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	3 000
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	864 585
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	150 610 427
	Dettes fiscales et sociales	DY	15 606 859
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	5
	Autres dettes	EA	49 090 052
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	240 965 236
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	244 700 209

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Ecart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	237 011 763
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	20 077 883

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

6

SOCIETE COOPERATIVE D'APPROVISIONNEMENT DE L'ILE DE FRANCE – SCADIF

Société Anonyme Coopérative de Commerçants Détaillants à Personnel et Capital Variables
Au capital initial de €.8.689,59
Siège social : 2103 rue Denis Papin
77550 REAU

RCS MELUN 309 214 641

COMPTE DE RESULTAT

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

certifié conforme

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SA SCADIF — Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	273 192 729	FB		FC	1 273 192 729	
	Production vendue — biens *	FD	10 137	FE		FF	10 137	
	Production vendue — services *	FG	87 145 109	FH		FI	87 145 109	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	360 347 976	FK		FL	1 360 347 976	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	650 977	
	Autres produits (1) (11)					FQ	9 955	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 361 008 908	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	1 268 854 536	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	5 677 931	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	1 772 795	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	56 349 153	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	3 838 515	
	Salaires et traitements*					FY	18 091 305	
	Charges sociales (10)					FZ	6 498 075	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations — dotations aux amortissements (14)					GA	1 587 820	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations — dotations aux provisions*					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	24 093	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	46 140	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 362 740 366	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(1 731 457)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	39 277	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	897 196	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	78 739	
	Total des produits financiers (V)					GP	1 015 213	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	548 711	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	548 711	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	466 501	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(1 264 956)	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 2025

Désignation de l'entreprise SA SCADIF — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	1 375 826
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	754
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	174 006
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1 550 587
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	82 291
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	18 000
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	169 382
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	269 673
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	1 280 914
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	1 363 574 709
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	1 363 558 751
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	15 958

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	599 032
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3) Dont	– Crédit-bail mobilier *	HP	
	– Crédit-bail immobilier	HQ	13 855 449
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	635 764
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	19 140
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 — obligatoires A9		
	Dont cotisations facultatives Madelin A7 — Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3) HS		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels
Voir état annexe		

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

SOCIETE COOPERATIVE D'APPROVISIONNEMENT DE L'ILE DE FRANCE – SCADIF

Société Anonyme Coopérative de Commerçants Détaillants à Personnel et Capital Variables
Au capital initial de €.8.689,59
Siège social : 2103 rue Denis Papin
77550 REAU

RCS MELUN 309 214 641

ANNEXE

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Certifié conforme

Règles et méthodes comptables

SA SCADIF

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 244 700 209 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 15 958 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 08/04/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).
Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue. Les constructions ont été décomposées et sont amorties selon les modalités suivantes :
* Gros œuvres - charpentes : 30 ans
* Toiture, électricité, plomberie et divers, mezzanine, VRD : 20 ans * Sécurité incendie : 15 ans
* Parking, rayonnages : 10 ans

Les durées d'amortissement ont été limitées, le cas échéant, à la date de fin de bail à construction. Les immobilisations sont amorties en mode linéaire ou dégressif selon les modalités suivantes :

* Logiciels : 1 à 3 ans
* Matériel et outillages : 5 à 10 ans
* Matériel et mobilier de bureau : 5 à 10 ans
* Agencements divers : 5 à 10 ans

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

Compte tenu des éléments incorporels liés aux sociétés sous appartenance à l'enseigne E. LECLERC, les titres de participation et les autres titres immobilisés de ces sociétés n'ont pas fait l'objet de dépréciation lorsque la valeur comptable de ces titres est inférieure à la quote-part des capitaux propres.

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du "premier entré, premier sorti".

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

La coopérative, qui traite en son nom avec les fournisseurs a depuis longtemps, toujours agit pour le compte exclusif de ses adhérents.

Depuis 1996, les données relatives à l'activité grossiste, d'une part, et l'activité de commissionnaire à l'achat, d'autre part, sont distinguées

A la clôture, le stock détenu pour le compte des magasins au titre de l'activité commissionnaire est constaté en facture à établir.
Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Ristournes et prestations de service

La coopérative n'assure qu'un rôle intermédiaire, et la dette envers les adhérents au titre des ristournes et prestations de services n'est acquise qu'à l'encaissement de ceux-ci.
Compte tenu des difficultés pour appréhender de manière exhaustive les produits à recevoir pour le compte des adhérents et du rôle d'intermédiaire de la centrale, ceux-ci ne sont pas constatés au bilan, ainsi que la dette à payer aux adhérents en contrepartie.
Par ailleurs, il faut rappeler que ce mode de comptabilisation n'a pas de conséquence directe sur les provisions constatées par les adhérents. En effet, l'information des magasins est assurée, par ailleurs au cours de l'année par la diffusion d'informations de gestion commerciale.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

(5) **IMMOBILISATIONS**

DGFiP N° 2054 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA SCADIF — Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1	Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2	Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CZ		D8	D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	KD	3 745 520	KE	KF 468 263
CORPORELLES	Terrains			KG		KH	KI
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ		KK	KL
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM	5 186	KN	KO
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants M2	KP	456 454	KQ	KR 1 017 620
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants M3	KS	2 689 407	KT	KU 2 048
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	2 841 467	KW	KX 168 292
		Matériel de transport*		KY		KZ	LA
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	9 213 162	LC	LD 676 772
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF	LG
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI	LJ
	Avances et acomptes			LK		LL	LM
			TOTAL III	LN	15 205 678	LO	LP 1 864 733
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M	8T
	Autres participations			8U	15 355	8V	8W 300 000
	Autres titres immobilisés			1P	8 939 055	1R	1S 232 619
	Prêts et autres immobilisations financières			1T	446 412	1U	1V 418 491
			TOTAL IV	LQ	9 400 823	LR	LS 951 110
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	28 352 022	ØH	ØJ 3 284 107

CADRE B IMMOBILISATIONS			Diminutions: par virement de poste à poste 1	Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CØ	DØ	D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV 840	LW 4 212 943	1X
CORPORELLES	Terrains		IP	LX	LY	LZ
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA	MB	MC
		Sur sol d'autrui	IR	MD	ME 5 186	MF
		Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS	MG	MH 1 474 074	MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT	MJ	MK 2 691 456	ML
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers	IU	MM	MN 3 009 759	MO
		Matériel de transport	IV	MP	MQ	MR
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW	MS	MT 9 889 934	MU
		Emballages récupérables et divers *	IX	MV	MW	MX
	Immobilisations corporelles en cours		MY	MZ	NA	NB
	Avances et acomptes		NC	ND	NE	NF
		TOTAL III	IY	NG	NH 17 070 411	NI
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	ØU	M7	ØW
	Autres participations		IØ	ØX 18 000	ØY 297 355	ØZ
	Autres titres immobilisés		I1	2B	2C 9 171 675	2D
	Prêts et autres immobilisations financières		I2	2E 21 579	2F 843 323	2G
		TOTAL IV	I3	NJ 39 579	NK 10 312 354	2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4	ØK 40 419	ØL 31 595 709	ØM

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

2025
DGFiP N° 2054 *bis*

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 31/12/2024

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SA SCADIF

Néant [X] *

CADRE A

	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			
			Au cours de l'exercice			
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)	Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE .....

2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... –

3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

6 **AMORTISSEMENTS** DGFiP N° 2055 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA SCADIF — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	3 238 973	PF	366 572	PG	274	PH	3 605 271
TOTAL I		RK	3 238 973	RM	366 572	RN	274	RO	3 605 271
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR	808	PS	518	PT		PU	1 327
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV	84 548	PW	90 838	PX		PY	175 387
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	2 258 840	QA	95 824	QB		QC	2 354 664
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagements divers	QD	398 892	QE	296 166	QF		QG	695 059
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	5 896 785	QM	737 900	QN		QO	6 634 685
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	8 639 875	QV	1 221 248	QW		QX	9 861 124
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	11 878 849	ØP	1 587 820	ØQ	274	ØR	13 466 395

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation **TOTAL III**		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW		**Total général non ventilé (NS+NT+NU)**		NY		**Total général non ventilé (NW-NY)**		NZ					

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(7) **PROVISIONS INSCRITES AU BILAN** DGFiP N° 2056 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA SCADIF — Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A–II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
Provisions pour risques et charges	**TOTAL I**	3Z		TS		TT		TU	
	Provisions pour litiges	4A	179 806	4B	169 382	4C	174 006	4D	175 182
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	300 000	EP		EQ		ER	300 000
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z	479 806	TV	169 382	TW	174 006	TX	475 182
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations – incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations – corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations – titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations – titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations – autres immobilisations financières (1)*	Ø6	18 502	Ø7		Ø8		Ø9	18 502
	Sur stocks et en cours	6N	73 296	6P	25 503	6R	15 212	6S	83 587
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	91 798	TY	25 503	TZ	15 212	UA	102 089
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	571 604	UB	194 885	UC	189 218	UD	577 271
	Dont dotations et reprises – d'exploitation			UE	24 093	UF	15 212		
	Dont dotations et reprises – financières			UG		UH			
	Dont dotations et reprises – exceptionnelles			UJ	169 382	UK	174 006		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39–1–5° du C.G.I — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Docusign Envelope ID: 246AB836-E049-47E5-8919-32089D3593EC

SCADIF

Société Anonyme Coopérative

2103 rue Denis Papin

77550 - REAU

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS

LE 31 DECEMBRE 2024

Docusign Envelope ID: 246AB836-E049-47E5-8919-32089D3593EC

SA SCADIF

2103 Rue Denis Papin
77550 REAU

Aux actionnaires de la **SA SCADIF**,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 27 juin 2019, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SCADIF SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1e janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Docusign Envelope ID: 246AB836-E049-47E5-8919-32089D3593EC

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnés à l'article D. 441-6 du code de commerce.

Nous attirons votre attention sur le fait que compte tenu des délais d'obtention des documents nécessaires à l'émission de notre rapport, celui-ci n'a pas pu être émis dans les délais prévus par la loi, à savoir quinze jours avant la date de l'assemblée générale.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'Administration consacré au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Docusign Envelope ID: 246AB836-E049-47E5-8919-32089D3593EC

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 18 juin 2025

Commissaire aux Comptes
PRIMAUDIT INTERNATIONAL

DocuSigned by:
Pascal GUILLOT
3A39C4D96E7E4A0...

Pascal GUILLOT
Associé

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2024	Net 31/12/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	4 212 944	3 605 272	607 672	506 547
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	1 479 261	176 714	1 302 546	376 283
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 691 456	2 354 665	336 792	430 567
Autres immobilisations corporelles	12 899 694	7 329 745	5 569 950	5 758 952
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	297 355		297 355	15 355
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	9 171 675		9 171 675	8 939 056
Prêts				
Autres immobilisations financières	843 324	18 502	824 822	427 911
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**31 595 710**	**13 484 898**	**18 110 811**	**16 454 671**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	53 258 542	83 587	53 174 955	58 863 177
Avances et acomptes versés sur commandes	**4 952 297**		**4 952 297**	**2 773 439**
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	129 230 921		129 230 921	123 271 238
Autres créances	22 267 269		22 267 269	11 879 289
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	3 982 431		3 982 431	3 398 952
Disponibilités	3 771 704		3 771 704	5 673 523
Charges constatées d'avance (3)	9 209 821		9 209 821	9 549 901
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**226 672 985**	**83 587**	**226 589 398**	**215 409 519**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**258 268 694**	**13 568 485**	**244 700 209**	**231 864 189**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2024	31/12/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	138 000	141 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	13 800	13 800
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	3 092 032	3 180 801
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**15 958**	**-88 768**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**3 259 791**	**3 246 832**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	175 182	179 806
Provisions pour charges	300 000	300 000
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**475 182**	**479 806**
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	24 790 307	6 367 916
Emprunts et dettes financières diverses (3)	3 000	178 011
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	864 585	864 585
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	150 610 427	170 441 644
Dettes fiscales et sociales	15 606 859	15 327 082
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5	25
Autres dettes	49 090 053	34 917 822
Produits constatés d'avance		40 465
TOTAL DETTES	**240 965 237**	**228 137 551**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**244 700 209**	**231 864 189**
(1) Dont à plus d'un an (a)	3 088 888	4 692 212
(1) Dont à moins d'un an (a)	237 011 763	222 580 754
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	20 077 883	75 557
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/12/2024	31/12/2023
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	1 273 192 730	1 224 143 851
Production vendue (biens)	10 138	6 360
Production vendue (services)	87 145 109	85 552 293
Chiffre d'affaires net	**1 360 347 976**	**1 309 702 504**
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	650 977	874 237
Autres produits	9 955	11 282
Total I	**1 361 008 909**	**1 310 588 023**
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	1 268 854 537	1 236 489 160
Variations de stock	5 677 932	-11 035 823
Achats de matières premières et autres approvisionnements	1 772 795	1 962 285
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	56 349 153	55 284 713
Impôts, taxes et versements assimilés	3 838 515	3 835 451
Salaires et traitements	18 091 305	16 729 090
Charges sociales	6 498 075	6 227 907
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 587 821	1 616 399
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	24 093	11 284
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	46 140	52 585
Total II	**1 362 740 367**	**1 311 173 051**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**-1 731 458**	**-585 028**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	39 277	55 584
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	897 197	63 104
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilièrers de placement	78 740	66 625
Total V	**1 015 214**	**185 312**
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	548 712	509 927
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	**548 712**	**509 927**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**466 502**	**-324 615**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	**-1 264 956**	**-909 643**

Compte de résultat (suite)

	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	1 375 827	1 099 470
Sur opérations en capital	755	10
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	174 006	159 995
Total produits exceptionnels (VII)	**1 550 588**	**1 259 475**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	82 291	348 129
Sur opérations en capital	18 000	10
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	169 382	20 392
Total charges exceptionnelles (VIII)	**269 673**	**368 531**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**1 280 915**	**890 943**
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		70 069
Total des produits (I+III+V+VII)	**1 363 574 710**	**1 312 032 810**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**1 363 558 751**	**1 312 121 578**
BENEFICE OU PERTE	**15 958**	**-88 768**
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier	*13 855 449*	*9 284 584*
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Docusign Envelope ID: 246AB836-E049-47E5-8919-32089D3593EC

Annexe

Synthèse de l'annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Règles et méthodes comptables	x		
- Faits caractéristiques		x	
- Actif immobilisé	x		
- Détail des immobilisations		x	
- Frais d'établissement		x	
- Frais de recherche et de développement		x	
- Fonds commercial		x	
- Intérêts immobilisés		x	
- Immobilisations en cours de production		x	
- Approche par composant		x	
- Estimation des titres immobilisés de l'activité de portefeuille		x	
- Liste des filiales	x		
- Détail des amortissements		x	
- Tests de dépréciation des immobilisations		x	
- Informations sur les stocks	x		
- Etat des échéances des créances	x		
- Produits à recevoir	(Détail)		
- Informations sur la créance résultant du report en arrière des déficits		x	
- Dépréciation des immobilisations		x	
- Dépréciation des stocks		x	
- Dépréciation des créances		x	
- Dépréciation des valeurs mobilières		x	
- Intérêts sur éléments de l'actif circulant		x	
- Composition du capital social	x		
- Parts bénéficiaires		x	
- Obligations convertibles échangeables		x	
- Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précédent		x	
- Tableau de variation des capitaux propres		x	
- Provisions réglementées		x	
- Provisions pour risques et charges	x		
- Etat des échéances des dettes	x		
- Dettes garanties par des suretés réelles		x	
- Charges à payer	(Détail)		
- Passifs sans évaluation fiable		x	
- Primes de remboursement d'emprunts		x	
- Ecarts de conversion sur créances et dettes		x	
- Clause de réserve de propriété		x	
- Dettes et créances représentées par des effets de commerce		x	
- Différences d'évaluation sur éléments fongibles		x	
- Actions propres		x	
- Règlement des difficultés des entreprises		x	
- Charges constatées d'avance	(Détail)		
- Produits constatés d'avance		x	

Synthèse de l'annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Ventilation du chiffre d'affaires net	x		
- Contrats à long terme		x	
- Frais accessoires d'achat		x	
- Informations sur les honoraires des commissaires aux comptes		x	
- Eléments imputables à un autre exercice		x	
- Opérations faites en commun		x	
- Résultat financier		x	
- Transferts de charges d'exploitation et financières		x	
- Transactions avec des parties liées		x	
- Eléments exceptionnels imputables à un autre exercice		x	
- Eléments exceptionnels	x		
- Transferts de charges exceptionnelles		x	
- Base de l'impôt sur les sociétés		x	
- Impact des évaluations fiscales dérogatoires			x
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		x	
- Incidence des modifications votées entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes		x	
- Accroissements et allégements de la dette future d'impôt	x		
- Intégration fiscale : Identité de la société tête de groupe		x	
- Evénements postérieurs à la clôture		x	
- Informations sur transactions effectuées sur les marchés de produits dérivés		x	
- Effectifs	x		
- Compte Personnel de Formation (C.P.F)		x	
- Avances et crédits alloués aux dirigeants sociaux		x	
- Rémunération globale et par catégorie de dirigeants		x	
- Identité de la société mère consolidant les comptes de la société		x	
- Engagements financiers donnés	x		
- Autres opérations non inscrites au bilan		x	
- Engagements financiers reçus		x	
- Crédit-bail	(Détail)		
- Engagement de retraite	x		
- CICE		x	
- Aspects environnementaux		x	
- Tableau des cinq derniers exercices		x	

Règles et méthodes comptables

SA SCADIF

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 244 700 209 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 15 958 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 08/04/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).
Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue. Les constructions ont été décomposées et sont amorties selon les modalités suivantes :
* Gros œuvres - charpentes : 30 ans
* Toiture, électricité, plomberie et divers, mezzanine, VRD : 20 ans * Sécurité incendie : 15 ans
* Parking, rayonnages : 10 ans

Les durées d'amortissement ont été limitées, le cas échéant, à la date de fin de bail à construction. Les immobilisations sont amorties en mode linéaire ou dégressif selon les modalités suivantes :

* Logiciels : 1 à 3 ans
* Matériel et outillages : 5 à 10 ans
* Matériel et mobilier de bureau : 5 à 10 ans
* Agencements divers : 5 à 10 ans

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

Compte tenu des éléments incorporels liés aux sociétés sous appartenance à l'enseigne E. LECLERC, les titres de participation et les autres titres immobilisés de ces sociétés n'ont pas fait l'objet de dépréciation lorsque la valeur comptable de ces titres est inférieure à la quote-part des capitaux propres.

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du "premier entré, premier sorti".

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

La coopérative, qui traite en son nom avec les fournisseurs a depuis longtemps, toujours agit pour le compte exclusif de ses adhérents.

Depuis 1996, les données relatives à l'activité grossiste, d'une part, et l'activité de commissionnaire à l'achat, d'autre part, sont distinguées

A la clôture, le stock détenu pour le compte des magasins au titre de l'activité commissionnaire est constaté en facture à établir.
Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Ristournes et prestations de service

La coopérative n'assure qu'un rôle intermédiaire, et la dette envers les adhérents au titre des ristournes et prestations de services n'est acquise qu'à l'encaissement de ceux-ci.
Compte tenu des difficultés pour appréhender de manière exhaustive les produits à recevoir pour le compte des adhérents et du rôle d'intermédiaire de la centrale, ceux-ci ne sont pas constatés au bilan, ainsi que la dette à payer aux adhérents en contrepartie.
Par ailleurs, il faut rappeler que ce mode de comptabilisation n'a pas de conséquence directe sur les provisions constatées par les adhérents. En effet, l'information des magasins est assurée, par ailleurs au cours de l'année par la diffusion d'informations de gestion commerciale.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 745 521	468 263	840	4 212 944
Immobilisations incorporelles	**3 745 521**	**468 263**	**840**	**4 212 944**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	5 186			5 186
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	456 454	1 017 620		1 474 075
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 689 408	2 048		2 691 456
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 841 468	168 292		3 009 760
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	9 213 162	676 772		9 889 935
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**15 205 678**	**1 864 733**		**17 070 412**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	15 355	300 000	18 000	297 355
- Autres titres immobilisés	8 939 056	232 620		9 171 675
- Prêts et autres immobilisations financières	446 413	418 491	21 580	843 324
Immobilisations financières	**9 400 824**	**951 111**	**39 580**	**10 312 354**
ACTIF IMMOBILISE	**28 352 022**	**3 284 107**	**40 420**	**31 595 710**

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL ANFRASY 77500 CHELLES	8 000	153 917	94,00	24 981
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SARL FM FORMADIF 77550 REAU	10 000	635 800	49,00	62 860
E-MANRISK 29800 LANDERNEAU	120 000	596 912	33,33	214 651

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	282 000	282 000			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	14 900	14 900			
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 238 974	366 573	275	3 605 272
Immobilisations incorporelles	**3 238 974**	**366 573**	**275**	**3 605 272**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	809	519		1 327
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	84 549	90 838		175 387
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 258 841	95 824		2 354 665
- Installations générales, agencements aménagements divers	398 893	296 167		695 060
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 896 785	737 900		6 634 685
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**8 639 876**	**1 221 248**		**9 861 124**
ACTIF IMMOBILISE	**11 878 850**	**1 587 821**	**275**	**13 466 396**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 161 551 335 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	843 324		843 324
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	129 230 921	129 230 921	
Autres	22 267 269	22 267 269	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	9 209 821	9 209 821	
Total	**161 551 335**	**160 708 012**	**843 324**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clts fae frais generaux	1 049 734
Clts fae marchandises	7 508 530
Clts,fact.a etablir fgx	6 780 000
Frs aar frais generaux	385 230
Frs aar marchandises	400 311
Produits a recevoir	208 656
Total	**16 332 460**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 138 000,00 euros décomposé en 6 900 titres d'une valeur nominale de 20,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	7 050	20,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice	150	20,00
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	6 900	20,00

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	179 806	169 382	174 006		175 182
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions	300 000				300 000
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	**479 806**	**169 382**	**174 006**		**475 182**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles		169 382	174 006		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 240 100 651 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	20 077 883	20 077 883		
- à plus de 1 an à l'origine	4 712 424	1 623 536	3 088 888	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	150 610 427	150 610 427		
Dettes fiscales et sociales	15 606 859	15 606 859		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5	5		
Autres dettes (**)	49 093 053	49 093 053		
Produits constatés d'avance				
Total	**240 100 651**	**237 011 763**	**3 088 888**	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	1 573 217			
(**) Dont envers les associés	3 000			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Frs fnp frais generaux	2 537 521
Frs fnp marchandises	21 055 826
Interets courus/emprunts	20 212
Frais bancaires a payer	77 883
Prov.conges payes	1 617 888
Participation salaries	158
Interessement a payer	498 563
Autres charges a payer	99 133
Ch.soc. s/prov.cp	701 633
Effort construction	73 565
Taxe d apprentissage	79 111
Ch.soc.s/prov.sal.a verser	167 598
Charges a payer	2 342 410
Droits s/alcools	4 430 790
Taxe interfel	42 484
Reversements	38 356 560
Avoir a etablir adherents	5 073 457
Clts,aae mdises	980 520
Divers charges a payer	5 231
Total	**78 160 544**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Cca frais generaux	8 151 509		
Cca m/dises	1 058 312		
Total	**9 209 821**		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2024
Ventes de marchandises	1 273 192 730
Production vendue de biens	10 138
Prestation de services	87 145 109
TOTAL	**1 360 347 976**

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	44 291	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	38 000	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	18 000	
Provisions pour risques et charges	169 382	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		1 375 827
Produits des cessions d'éléments d'actif		755
Provisions pour risques et charges		174 006
TOTAL	**269 673**	**1 550 588**

Résultat et impôts sur les bénéfices

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allégements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 942 643 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	880 000
Liés à d'autres éléments	
frais de manutention	*63 576*
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	**943 576**
C. Déficits reportables	**2 826 996**
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	**942 643**
Base = (A - B - C - D) Impôt valorisé au taux de 25 %.	

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 418,34 personnes dont 5 apprentis.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	41	
Agents de maîtrise et techniciens	66	
Employés	311	
Ouvriers		
Total	**418**	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Total cautions	*9 143 349*
Avals et cautions	9 143 349
Engagements en matière de pensions	1 580 913
Engagements de crédit-bail mobilier	77 829 000
Engagements de crédit-bail immobilier	129 194 874
Autres engagements donnés	
Total	**217 748 136**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Nantissement des parts de la société DIFCHAP et ERSADIMMO.
Engagement de ne pas céder la part détenue dans le capital des sociétés SCI DU PLATEAU DES GUINETTES, SCI IMMO VIRY, SAS SONODINA et RUMALDIS.
gage à première demande donné sur un compte auprès de la BECM pour un montant de 2 M€

Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine	**17 996 189**	**71 622 811**	**62 881 000**		**152 500 000**
Cumul exercices antérieurs		4 834 229	3 144 050		7 978 279
Dotations de l'exercice		2 903 851	3 144 050		6 047 901
Amortissements		**7 738 080**	**6 288 100**		**14 026 180**
Cumul exercices antérieurs		13 011 961	5 028 609		18 040 570
Exercice		6 456 911	7 013 528		13 470 439
Redevances payées		**19 468 872**	**12 042 137**		**31 511 009**
A un an au plus		6 120 501	6 541 044		12 661 545
A plus d'un an et cinq ans au plus		23 707 676	24 807 039		48 514 715
A plus de cinq ans	18 563 651	80 803 046	46 480 917		145 847 614
Redevances restant à payer	**18 563 651**	**110 631 223**	**77 829 000**		**207 023 874**
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle					
Montant pris en charge dans l'exercice		**6 595 382**	**7 260 068**		**13 855 450**

L'engagement de crédit-bail est calculé sur la base d'un taux EURIBOR 3 mois 2024
Les garanties conférées par le crédit-preneur au crédit bailleur comprennent :
- Le nantissement du contrat de crédit-bail
- L'engagement de non-modification de la forme juridique de la SA SCADIF pendant la durée du crédit-bail
- L'engagement de souscription d'un contrat de couverture de taux. La SA SCADIF a ainsi souscrit 2 contrats de swap de taux d'intérêt à échéance du 1er octobre 2027 avec BNP PARIBAS et BECM-CIC dont les montants notionnels respectifs s'établissent à 20 070 779 euros et 19 787 832 euros fin 2024.
- La SA SCADIF a souscrit 3 nouveaux contrats de swap de taux d'intérêt à échéance du 1er janvier 2029 dont les montants notionnels s'établissent à 11 238 273 euros, 11 431 526 euros et 12 238 273 euros fin 2024.

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 1 580 913 euros
Il n'est pas constitué de provision pour engagement de retraite.
L'engagement de retraite est évalué à 1 580 913 euros

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes:
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de charges sociales : 40%,
- Taux de rotation du personnel : fort pour agent de maitrise et employé entrepôt, moyen pour employé de bureau et faible pour les cadres.
- Table de mortalité : TG 05
- Taux d'actualisation :3.38 %
- Méthode retrospective prorata temporis

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.